L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: rue de Chartres No. 73. NOUVELLE-ORLÉANS, VENDREDI MATIN, 30 OCTOBRE 1885. 59me Année

Dufour, Donnet & Cie.,
Propriétaires-Editeurs.

Entered at the Post Office at New Orleans, La., as Second Class Matter.

NOUVELLE-ORLEANS.
VENDREDI, 30 OCTOBRE 1885.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

ÉDITION QUOTIDIENNE.

Un an	$12 00
Six mois	6 00
Trois mois	3 00
Un mois	1 00

On s'abonne aussi, à la semaine, avec les porteurs.

ÉDITION DU DIMANCHE.

Un an	$2 00

Renferme deux feuilletons.

ÉDITION HEBDOMADAIRE.

Un an	$3 00
Six mois	1 50
Quatre mois	1 00
Trois mois	75

Renferme deux feuilletons.

☞ Pour les petites annonces de Demandes, Ventes et Locations, etc., qui se soldent au prix réduit de 10 cts la ligne, voir la 2e page.

VENTES DE CE JOUR.

Par Hy Stern & Co., à leur salle d'encan, bottes, souliers et brodequins.

L'Exposition de la Nlle-Orléans. --Le jour d'ouverture. -- La Proclamation du gouverneur de la Louisiane.

Le gouverneur McEnery vient de lancer une importante proclamation sur laquelle nous nous faisons un devoir d'appeler l'attention de nos lecteurs. Elle invite toute la population de la Louisiane, sans aucune exception—ville et campagnes, corporations et simples particuliers, milices de l'Etat, corps militaires indépendants, institutions de crédit, associations de bienfaisance et de charité, maisons de commerce, petites et grandes, habitants de tout âge, de tout rang, de toute position de fortune—à assister à l'inauguration de notre seconde Exposition. C'est une immense manifestation qui se prépare. Les cérémonies qui ont eu lieu, l'an dernier, à pareil jour, avaient une grandeur que nous ne leur contesterons pas, mais il leur manquait le cachet spécial, l'ensemble, le caractère d'universalité que l'expérience seule peut donner à des célébrations de ce genre. Il est des circonstances où le zèle et le patriotisme, réduits à leurs seules ressources, ne suffisent plus; il y faut ajouter l'éclat, la pompe extérieure, la science de la mise en scène, les explosions de l'enthousiasme populaire. Quelques accidents imprévus, quelques fautes, fruit inévitable de la nouveauté, de la surprise, ont pu nuire au succès de l'ancienne entreprise. Il faut que la nouvelle n'occasionne aucun désappointement; il faut qu'elle remporte un triomphe complet.

Nous l'avons déjà dit plus d'une fois, nous le répétons, le moment est solennel; il y va de notre bonne renommée, de notre avenir. Que nous l'ayons ou non prévu, que nous ayons ou non compris la portée de l'événement, nous sommes, en réalité, à partir du 10 novembre, le rendez-vous de l'Amérique du Nord, de l'Amérique du Centre, de l'Amérique du Sud, que nous avons, spécialement, conviées à notre grand tournoi agricole et industriel; le rendez-vous de toutes les nations qui se feront représenter par leurs consuls, par leurs personnages marquants, par leurs publicistes, par leurs exposants, par les sommités de leur négoce et de leur finance, et—circonstance aggravante, nous nous y trouvons pour la seconde fois.

En 1884, on a pu relever de petites faiblesses, on a pu faire certaines critiques plus ou moins légitimes, mais nous étions si loin! Nous étions si inconnus! Il y avait beaucoup à excuser, beaucoup à pardonner.

Aujourd'hui, il en est tout autrement: nous ne sommes plus en dehors du grand chemin de l'humanité nous ne sommes plus de parfaits étrangers pour le reste du monde. On nous a vus à l'œuvre. Par ce que nous avons fait, livrés aux hasards de l'improvisation, on sait ce que nous sommes capables de faire après réflexion. On compte sur beaucoup mieux de notre part, on exigera de nous davantage. Répondons grandement, d'une façon digne de nous, à l'attente du public, et effaçons les derniers souvenirs des petites déceptions de l'an passé.

Elle s'ouvre sous d'heureux auspices, dans quinze jours, demain, cette Exposition. Nos campagnes sont moins éprouvées qu'à la fin de 1884. En dépit de quelques mécomptes qui leur ont été occasionnés par des pluies survenues à une époque malheureuse, elles ont fait une bien meilleure récolte; elles se trouvent plus à l'aise; elles sont, par conséquent, à même de venir plus souvent nous visiter. Or, la moitié, les trois quarts des planteurs, des habitants des villes, des bourgs, des villages de la Basse-Louisiane descendent dans le quartier français; ils y feront, nécessairement, une certaine dépense, ils donneront la vie, le mouvement à notre district par trop délaissé. Il y a là, pour nous, de nombreuses chances de faire de bonnes recettes; ne les laissons pas échapper, et que nos rues prennent, dès les premiers jours, un air de fête.

Il n'y avait, assurément, rien de bien extraordinaire dans nos préparatifs de 1884; néanmoins, nous avions su donner à nos décorations une allure gaie, pimpante, que n'avaient pas su prendre d'autres quartiers plus populeux, plus richement habités et hantés que le nôtre. Ce spectacle un peu inattendu avait frappé bien des étrangers, qui nous en surent gré alors. Faisons mieux, cette année, puisque la perspective est plus belle et le succès à près infaillible.

Il n'est pas jusqu'au ciel qui ne se déclare en notre faveur, qui ne nous envoie un automne splendide, avec des jours pleins de soleil et une température printanière.

Quant à la Direction, nous pouvons nous fier à elle; elle a montré une activité infatigable, un zèle à toute épreuve, une rare entente des besoins d'une pareille entreprise; elle a multiplié les distractions, les tournois, les luttes du sport, qui doivent augmenter considérablement le nombre de nos visiteurs.

Donc répondons avec empressement à l'appel du gouverneur; ne comptons pas trop sur l'inspiration du dernier moment. Nous savons trop ce qu'il en coûte parfois de se fier à l'improvisation; ne laissons pas se perdre la leçon que nous avons reçue, et faisons en toute hâte nos préparatifs, afin d'éviter les surprises pour nous-mêmes et les déconvenues pour nos hôtes.

C'est surtout à nos concitoyens du deuxième district que nous faisons un chaleureux appel, parce que nous savons qu'ils ont le sentiment de l'art, la compréhension des belles et grandes choses, la conscience de la lourde responsabilité qu'assume la Nouvelle-Orléans; parce qu'on a beau les dédaigner, les délaisser, les victimer même, parfois, c'est toujours à eux que l'on est obligé d'avoir recours, quand il s'agit de quelque chose de bon ou de grand à accomplir; parce que, toutes les fois que l'on songe à recevoir des étrangers distingués, des notabilités de la politique, de l'aristocratie, de la finance, de l'industrie, des lettres, c'est au milieu de nous, qu'en dernier ressort, on est obligé de chercher de quoi leur donner une hospitalité digne d'eux.

Il faut que, dès le premier jour, ils voient notre district en fête; qu'ils comprennent que si les bâtisses de l'Exposition sont loin, bien loin, la vraie ville, celle où l'on trouve le mouvement, le confort de la vie, les distractions élégantes, est là où nous habitons. N'oublions pas que la réouverture du Théâtre Français nous impose des devoirs, que nos visiteurs s'y rendront en foule, ne fut-ce que parce que c'est le Théâtre Français qui jouit, dans le monde entier, d'une renommée, d'une popularité que l'on a depuis longtemps cherché à lui enlever, sans y réussir, que ses adversaires vaincus ne songent plus à lui contester. Nous sommes obligés, par notre attitude, par notre éclatante participation, même à des fêtes qui se donnent loin de notre quartier, par le pavoisement de nos magasins, de nos balcons, de les attirer à nous. N'est-ce pas ainsi que les choses se sont déjà passées? N'est-ce pas dans notre district que, mûs par l'instinct, guidés par la réflexion, entraînés par leurs sympathies naturelles, tous ceux qui appartenaient à la race latine, qui avaient un peu de sang espagnol, italien ou français dans les veines sont accourus? Ils seront plus nombreux, cette année, car ils prennent une part double à notre Exposition. Montrons-leur ce que nous savons faire et de quelle façon nous exerçons l'hospitalité. La grande réception, la fête solennelle va s'ouvrir, que chaque maison se pare, que chacun revête ses habits de fête. La lutte grandiose, dont la popularité du jour, dont la prospérité du lendemain sont le prix, va s'engager; que tout le monde soit sur le pont!

Vente d'écoulement— Une annonce que l'on a dû lire plus loin informe le public de l'intention de Mme Vve J. Schweitzer de se retirer des affaires. Mais avant de fermer les portes de son magasin, un des plus anciens et des plus favorablement connus qui soient à la Nouvelle-Orléans, elle a voulu écouler toutes ses marchandises de la meilleure provenance, dont la qualité ne le cède pas à la variété.

Nous engageons donc le public à profiter de cette occasion exceptionnelle qui s'offre à lui de faire d'excellents achats de couronnes, de vases, d'articles de religion, de fournitures d'écoles et de bureaux. De ses couronnes, propres à orner les tombes, il en est de fort belles en immortelles, en perles et en biscuit; Mme Schweitzer les vendra à des prix d'une surprenante modicité.

(Communiqué.)

Théâtre de l'Opéra.

Messieurs les Rédacteurs de l'Abeille.

La réouverture du Théâtre de la rue Bourbon n'étant plus aujourd'hui qu'une question de quelques jours, il s'agit maintenant de savoir si la population française accordera un appui unanime et libéral à la nouvelle entreprise. C'est du succès de cette saison que dépendent peut-être les saisons à venir. L'abonnement que fait en ce moment la direction est une épreuve du *petit prix* contre l'ancien système. C'est sur la masse que compte la direction. Tout en conservant à notre théâtre son répertoire, les prix d'entrée seront réduits de façon à mettre le plaisir théâtral à la portée de toute les bourses. Un nombre limité d'abonnements seront faits aux prix suivants:

20 *Parquets* $17.50.
Loges des premières et baignoires $2,75 *les 4 places.*
25 *billets, entrée générale,* $10 (bon pour matinées.)

L'abonnement n'ira pas au-delà du 12 novembre. Un bureau d'abonnement sera ouvert sous peu rue du Canal. Voici un article tiré d'un exemplaire du "Dimanche" qui plaide la cause de notre théâtre français avec beaucoup d'à propos.

Si les commerçants du quartier français veulent voir renaître l'activité dans les transactions, il est indispensable qu'ils se remuent et donnent par tous les moyens possibles du mouvement à leurs rues. La foule attire la foule, le commerce suit le commerce et augmente proportionnellement. L'ouverture de l'Opéra de la rue Bourbon est l'un des meilleurs moyens à employer pour donner un renouveau d'activité chez la population d'origine française. Nous ne saurions trop appeler l'attention des intéressés sur ce point.

Respectueusement,
ARTHUR DURIEC.

Nos remerciements au représentant du premier district congressionnel de la Louisiane, l'honorable Louis St-Martin, pour un exemplaire des rapports de juillet 1885 des consuls des Etats-Unis.

Le *Bulletin*, Marksville, paroisse Avoyelles, Louisiane, du 24 octobre:

Les affaires commencent à reprendre à Marksville.

—Nous avons causé avec bon nombre de citoyens influents du Bayou des Glaises; ils nous ont annoncé que la récolte du coton sera plus forte qu'on ne le croyait, que les chenilles ont fait moins de mal qu'on ne l'avait dit. Nous ne pouvons qu'en féliciter nos planteurs. La moyenne est, paraît-il, d'une balle à trois quarts de balle l'acre.

Nous recevons les mêmes nouvelles des différentes parties de notre paroisse. En général, les récoltes dépassent les espérances. On ne s'attendait pas à ce résultat.

—Au moment où un wagon, chargé de fret, passait sur un des ponts du chemin de fer de Ware, le tablier céda; le wagon fut renversé, le mulet tué, et le conducteur blessé légèrement. La perte est sérieuse; elle est regrettable, surtout, en cette saison où le chemin rendait tant de services.

—Nous regrettons que le capitaine A. M. Haas ait donné sa démission de membre du juri de police. C'était un fonctionnaire habile et consciencieux. Il est, par bonheur, remplacé par M. J. P. Snelling, de Bunkie, dont on dit beaucoup de bien et qui est dévoué aux intérêts de la communauté.

—Décédé, à l'âge 15 ans, Edgar P. Joffrion, fils de M. F. A. Joffrion et de Mme Julia Jusselin.

Le *Pionnier*, Napoléonville, paroisse Assomption, Louisiane, du 24 octobre:

Nous sommes heureux d'apprendre que le jus de canne, sur l'habitation Enola, pèse de 8 à 8 1/2 Beaumé. Nous en félicitons M. Stephen Rogers, l'aimable et capable économe, qui n'a rien épargné de son travail ni de son assiduité pour favoriser la culture de la canne.

—Le second économe de l'habitation Voiton, appartenant au juge Beattie, a failli succomber sous le coup d'une conspiration. Plusieurs nègres, armés, se sont rendus chez lui et ont entouré sa maison dans l'intention de le tuer, mais grâce aux secours portés par ses amis, qui ont su disperser la foule comme par enchantement, il a été sauvé. Plusieurs des nègres ont été incarcérés dans la prison de paroisse, où ils attendent leur jugement.

—Nous publions avec regret la mort d'un vénérable citoyen d'Assomption, M. E. B. Cox.

Nous ignorons la cause de sa mort, mais son heure ayant sonné, il a succombé mercredi dernier, à l'âge de 60 ans.

M. Cox était natif du comté Holmes, Miss., et habitait notre paroisse depuis 1857. Il comptait beaucoup d'amis parmi les riverains du bayou.

Nous envoyons nos condoléances à la famille.

Un entomologiste raconte qu'il a trouvé, sur les arbres, dans les massifs, sur les plantes du parc de New York, 724 espèces d'insectes nuisibles. Il comprend dans le chiffre la chenille du coton du Sud, le scarabée de la canne à sucre, et plusieurs espèces inconnues jusqu'ici. Beaucoup d'entr'eux, larves, papillons, chenilles, pucerons, ont une grande puissance de destruction, et il est nécessaire que la science s'occupe d'en débarrasser la végétation.

On a retiré, du Parc Central, sept boisseaux de cocons et d'œufs qui auraient multiplié et occasionné plus tard beaucoup de ravages.

Le *Times* de Chicago, est un des journaux qui prospèrent le plus dans l'Union; il se fait un bénéfice net de $80,000 par an, ou 8 pour cent sur un capital de $1,000,000.

On ignore généralement que l'exportation des locomotives de chemins de fer américains s'élève à $3,000,000 par an. On trouve beaucoup de ces machines même dans les pays où l'on voit flotter rarement le pavillon des Etats-Unis. Voici, d'après le "Bradstreet" de New-York, le nombre de locomotives exportés à l'étranger dans l'année finissant le 30 juin, 1884. La valeur totale est de $2,819,946, chacune étant estimée 10,000. Il a été expédié 14,335 roues de "cars," d'une valeur de $135,133, et 135 machines stationnaires, d'une valeur de $171,000. On peut porter hardiment à $3,000,000 la valeur des moteurs de chemins de fer—juste le double de ce qui avait été expédié en 1881-82—133 locomotives, valant $1,455,717.

Depuis 10 ans, il en a été exporté dans l'Amérique du Sud, 430, valant $4,541,165; 203 au Brésil, 84 en Colombie, 72 dans la République Argentine. 37 au Pérou, 31 au Chili. Le Canada et la Colombie Anglaise en ont acheté 208, au prix de $1,909,128; le Mexique, 166, au prix de $1,808,699; l'Australie, 115, au prix de $1,079,170; Cuba, 88, valant $772,911; la Russie, 58, valant $778,500; l'Amérique Centrale, 22, valant $108,022; la Turquie, 12, valant $182,000; l'Espagne 9, l'Angleterre 3, la France, 1.

Il y a nombre d'années, un homme récemment arrivé des îles Bermudes était envoyé dans une prison du comté d'York, Pennsylvanie, pour une infraction quelconque aux réglements de la municipalité. Il était porteur de graines qu'il sema sur le sol riche du jardin de la geôle. Avant que les plantes arrivassent à maturité, le prisonnier avait été relâché. Elles poussèrent en abondance, portant un fruit d'une assez grande dimension et d'une couleur verte qui surprenait tous ceux qui les voyait. L'étrange fruit devenu mûr, avait passé d'un vert brillant au rouge le plus éclatant. C'était un objet d'admiration pour ceux qui habitaient ou fréquentaient la prison. La dame qui s'occupait de l'alimentation et du confort des prisonniers se fit un devoir de leur recommander de ne pas toucher à ce fruit; c'était peut être un poison violent; seulement, elle voulait ne pas laisser se perdre la graine et elle se promettait bien d'en semer de nouveau pour conserver la curieuse plante.

C'est justement à ce moment que l'ex-détenu revint à la prison pour demander des nouvelles de la plante qui causait autant de peur que de curiosité. Il demanda du poivre, du sel, du vinaigre; il fit, avec le dangereux fruit rouge, une salade qu'il se mit à manger avec délice, à la grande épouvante de la brave Mme Klinefelter, à la grande stupeur de ceux qui l'entouraient. Quand il eut finit son repas, il s'adressa à l'excellente gardienne et lui apprit que le prétendu poison qu'il venait de déguster, était un fruit, ou un légume qui portait le nom de tomate, que l'on surnommait pomme d'amour, qu'il n'y avait rien de plus délicieux, de plus rafraîchissant, de plus nourrissant. La semence fut gardée avec soin, la dame en distribua à ses amis, à ses voisins, et voilà comment fut introduit le fruit dans l'ancien comté d'York. Pendant longtemps, on le conserva comme ornement plutôt que comme aliment, mais on finit par en reconnaître les vertus, par en apprécier la saveur. On sait combien il est aujourd'hui recherché, populaire.

La population du sud de la Pensylvanie a été épouvantée, à la fin de septembre dernier, par un phénomène extraordinaire. Un immense aérolithe, venait de s'y abattre.

La première impression a été celle d'un tremblement de terre; d'autres ont cru à une explosion de gaz naturel, d'autres enfin se sont imaginé que plusieurs chaudières d'usines avaient éclaté. On avait entendu dans tout le pays de longues détonnations. Les explosions avaient suivi une ligne déterminée; la consternation était partout.

Le météore s'est dirigé du nord-est au sud-ouest; le bruit qu'il faisait, en passant, ressemblait au roulement d'une batterie de grosse artillerie sur le pavé d'une route. On a entendu dans tout le voisinage de Pittsburgh et dans tout le sud de l'Etat comme le grondement du tonnerre.

Le phénomène a eu une foule de témoins, qui ont vu une masse de feu, d'une énorme dimension. La flamme était d'un rouge foncé vers la tête, tandis que la queue était plus sombre. Au moment de s'abattre, la masse prit la couleur blanche, tirant un peu sur le bleu.

On cite un voiturier et un laboureur dont les chevaux furent tellement effrayés qu'ils en restèrent comme pétrifiés; il fallut un certain temps pour les déterminer à rentrer et à continuer leur besogne. Le météore est allé tomber sur une ferme, appartenant à M. Buckland, dans le village de Jefferson, comté de Washington, tout près de la frontière de Virginie. La pierre s'est brisée en trois morceaux qui se sont enfoncés assez profondément dans la terre. Leur couleur est grise, toute rayée de filets rouges; la forme est irrégulière. Quant aux dimensions, elles sont tout à fait extraordinaires, si la peur, toutefois, ne les a pas exagérées. Les témoins lui donnent un diamètre de 30 à 50 pieds. On ne connaît pas de météorite de cette grandeur. L'aérolithe Gibbs, qui se trouve dans le cabinet d'histoire naturelle de Yale College, ne pèse que 1,635 livres et n'a qu'une longueur de 3 pieds 4 pouces, sur une largeur de 3 pieds 4 pouces et une épaisseur de 1 pied 4 pouces.

Le météorite Tucson, qui vient de la Sonora, Mexique, et que l'on peut voir à l'Institut Smithsonian, Washington, est en forme d'anneau; il a 49 pouces de diamètre.

On en a découvert, un dans l'Amérique du Sud, près de Bahia, district de Chacosjuacamba, Brésil; il pèse 16 tonnes. Un autre, trouvé dans le même pays, contient 28 pieds cubes et pèse 7 tonnes. Le nouveau météorite a de bien autres dimensions. Reste à savoir si l'on n'en a pas étonnamment exagéré la grosseur.

Il se rattache à la chûte des aérolithes une vieille superstition; on prétend qu'elle prédit la peste et la famine. Jamais les événements n'ont justifié un semblable préjugé.

Le Dr Kleber a calculé qu'il tombe, chaque jour, sur la surface du globe, 4950 livres de poussière météorique—soit, plus de 21,500 tonnes par an. L'évaluation du professeur Proctor est plus forte encore. Ces corps ne causent presque jamais le moindre dommage, parce que, très souvent, ils tombent dans la mer ou sur un terrain inoccupé. Les amateurs de curiosités songent déjà à enlever les morceaux de ce météorite pour les vendre; cela prouverait que le corps s'est brisé en pièces et qu'il y en a de nombreux fragments.

Il vient de se créer, aux Etats-Unis, une nouvelle industrie de la soie—celle de la peluche. Ce sont MM. John et James Dobson qui l'y ont introduite. Ses premiers produits, qui peuvent rivaliser victorieusement avec ce qui se fait de mieux ailleurs, se sont vendus à des prix qui leur permettent de faire concurrence à ceux de l'étranger. La fabrique livre, depuis cinq ou six mois, 100 pièces par jour. Il en sort des peluches de toutes couleurs, de toutes nuances, pour meubles, livres, albums, manteaux. L'établissement fournit maintenant aux trois-quarts des Etats-Unis.

La nouvelle industrie a produit un effet presque désastreux en Angleterre. Les fabriques de Rockdale et de Manchester ont dû suspendre leurs travaux.

L'importation des peluches aux Etats-Unis est tombée, depuis deux mois, d'un bon tiers, et la réduction des prix a été telle, qu'on n'a pas osé renouveler les expéditions.

Les qualités qui se vendent $2,50 la yarde, en gros, sortent presque toutes de la manufacture. Les messieurs Dobson ont aussi entrepris la fabrication des velours de soie, qu'ils vendent également à des prix réduits. C'est la quatrième grande industrie fondée ici par ces intelligents et actifs industriels.

Une huître, en temps de frai, dépose, dit-on, un million d'œufs. De ce nombre, il n'en éclot, il n'en arrive pas à maturité plus d'une centaine, souvent beaucoup moins; le reste est dévoré par des ennemis. Les huîtres, bonnes à porter au marché, varient de trois à cinq ans. A quel âge peuvent atteindre ces bivalves, dans les circonstances les plus favorables, personne ne le sait, mais on en a trouvé qui devaient avoir de 25 à 35 ans. Avec un peu de soin, on conserve les huîtres longtemps, après qu'elles ont été tirées de leur parc. On en a vu rester vivantes trois mois, sur l'aire d'une cave fraîche. Certains observateurs prétendent qu'on peut les conserver encore plus longtemps, en les empaquetant de façon à tenir leurs coquilles fermées, dans des barils bien aérés, et maintenus à une température de 35 à 45 degrés.

En 1880, le Sud occupait 42 pour cent de son territoire en fermes, tandis que la Nouvelle-Angleterre en exploitait 54 pour cent, bien qu'une grande partie soit montagneuse. Les Etats du Centre, y compris les Montagnes des Alleghanys, en Pennsylvanie, 73 pour cent; la Vallée de l'Ohio, 89 pour cent. Ces chiffres vont au-delà de la réalité. Les fermes comprennent souvent des terrains incultes et non exploités. Il vaut mieux baser les calculs sur les terrains mis en culture et dont on tire positivement parti. A ce point de vue, la proportion est beaucoup moindre; elle est, pour l'Union, de 14 pour cent, dont 33 pour cent dans la Nouvelle-Angleterre, 52 pour cent dans les Etats du Centre, 62 pour cent dans la Vallée de l'Ohio.

La situation des ouvriers et la crise parisienne.

LE RAPPORT SUR L'ENQUÊTE.

Nous lisons, dans la *République Française* du 14 octobre:

Dans l'enquête parlementaire présidée par M. Spuller, on a entendu quatre cents personnes environ: les délégués de la chambre de commerce de Paris, de la plupart des chambres syndicales de patrons et, en outre, 67 ouvriers. Cette enquête est donc un véritable cahier des plaintes de l'industrie parisienne. Que nous apprend-elle? que présage-t-elle pour l'avenir?

Nous souffrons d'un mal déjà ancien: l'avilissement des prix qui atteint toutes les nations civilisées. Il s'y est joint, en France, le krach, dont les conséquences les plus graves ont à peu près disparu, et la crise immobilière dont la liquidation se fait lentement et sans de trop violentes secousses. Au mal général qui atteint toutes les nations sont donc venues se joindre deux crises spéciales à notre pays, qui ont rendu le mal plus intense.

On a déjà parlé ici à propos d'un document officiel, de la crise des prix. La concurrence entre tous les pays rendue plus considérable par la facilité des communications, le progrès de l'industrie dans la voie de la fabrication à bon marché; d'autres causes encore ont fait qu'en fabriquant autant on a fait des recettes moindres. Tout le monde en a souffert, patrons et ouvriers. Le rapporteur, qui est M. Spuller, évalue les conséquences de ce mouvement social à une diminution, pour la place de Paris, d'un milliard de fabrication et de 349 millions de salaires. Mais pendant que se développait lentement ce mal, dont on supportait les effets sans en connaître encore la cause, la spéculation de Bourse amenait une catastrophe, cause d'une dépréciation générale des valeurs qui est retombée sur le petit rentier, le petit possesseur, l'homme d'épargne, et atteignait le commerce et l'industrie. Les conséquences néfastes de la spéculation à la Bourse se sont prolongées par la spéculation sur les terrains.

La partie du rapport de M. Spuller relative à l'industrie du bâtiment est la meilleure de toutes, et nous ne croyons pas que ce sujet ait jamais été traité avec autant d'ampleur et de hauteur de vues.

Sept mille patrons et cent mille ouvriers de l'industrie du bâtiment défrayent plus de deux cent cinquante professions diverses. On comprend quelle perturbation doit amener dans l'industrie parisienne une crise immobilière; cela est si vrai, que la construction a été visée par presque tous les déposants dans l'enquête.

Mais les enquêteurs n'avaient pas pour seule mission d'étudier les causes de la crise, ils devaient aussi se rendre compte de la situation des ouvriers, premières victimes des désordres économiques.

Les ouvriers parisiens ont une certaine défiance du patron; ils craignent la spécialisation et le machinisme; ils se défient du travail aux pièces; ils veulent une loi sur les heures de travail, souhaitent d'être admis plus régulièrement aux adjudications de l'Etat, se montrent jaloux du droit national en matière d'industrie, redoutent de quitter Paris, veulent des loyers à bon marché et des moyens de transport du logis à l'atelier, sont préoccupés de l'apprentissage et de l'enseignement professionnel.

La pensée ouvrière est en ce moment comme en pleine évolution; les déposants semblaient osciller entre le programme socialiste représenté, par exemple, par M. Joffrin, et la méthode expérimentale telle que la pratique, par exemple, M. Lyonnais.

Les patrons sont trop nombreux, les capitaux trop disséminés. Il y a un patron contre trois ouvriers, chose fâcheuse en présence de la concurrence américaine. Dans la grande industrie, les ouvriers, dominés par la machine, accomplissent du travail de leviers, de pelles et de marteaux; cela est incompatible, disent les ouvriers, avec le suffrage universel; le génie de la main disparaîtra avec l'emploi des machines. Le marchandage est une exploitation du travailleur; il faut qu'il disparaisse et qu'on revienne au décret de 1848, qui l'interdisait. Pour ce qui est des heures de travail, ce sont les nations où les ouvriers travaillent le moins grand nombre d'heures et où ils reçoivent les plus forts salaires qui sont nos concurrentes les plus redoutables, non-seulement sur le marché français, mais encore sur le marché de nos colonies et des pays étrangers. Enfin, a-t-on dit, un homme, dans dix heures, ne produit pas plus que dans sept heures. Sur la question des caisses de retraite, il a été impossible d'obtenir des réponses précises. Pour la participation aux bénéfices, les réponses sont plus nettes. Certains, pourtant, ont prétendu qu'elle créerait une sorte d'aristocratie ouvrière.

On voudrait que l'Etat n'achetât rien à l'étranger, qu'il imposât cette règle à ses adjudicataires, qu'il s'appliquât à maintenir les salaires au lieu de les faire tomber. Enfin, les associations ouvrières demandent à intervenir d'une façon privilégiée dans les adjudications.

Une des parties les plus intéressantes du volumineux rapport que nous analysons est relative aux écoles professionnelles et d'apprentissage. Les ouvriers insistent, avec raison, sur ce sujet; ils arrivent aux mêmes conclusions que la précédente enquête faite au ministère des arts: la solution est dans l'organisation de l'enseignement technique et professionnel.

Nous abrégeons ce compte-rendu tout en signalant aux hommes d'étude les chapitres relatifs au chômage de crise et au chômage normal, qui seront certainement l'objet, dans la prochaine Chambre, des méditations de ceux qui voudront examiner sur toutes les faces les questions sociales. Quelles conclusions devons-nous tirer, à l'heure présente, de l'enquête sur la situation des ouvriers de l'agriculture et de l'industrie en France et sur la crise parisienne? La première c'est qu'il ne faut pas pousser au noir la crainte de l'industrie étrangère. La chambre de commerce de Paris a rappelé que plusieurs fois, à des époques diverses, l'industrie soit anglaise, soit allemande, nous a distancés, mais nous avons toujours regagné le terrain perdu.

De même que les ouvriers ont conclu à une instruction technique et professionnelle, les négociants parisiens ont demandé une instruction pratique obtenue par des écoles et des voyages. L'heure est venue de profiter de tous les enseignements résultant de ces dépositions. Le monde de la production a plié sous l'influence de faits étrangers à la politique; maintenant que nous connaissons quelles sont les causes du mal, lançons-nous plus résolument que jamais dans les voies du travail.

On s'est occupé, ces jours derniers—dit la *République Française* du 18 octobre—de l'état de l'organisation des transports militaires en temps de guerre. Au dire de quelques uns de nos confrères, ce service, dont peut dépendre la sécurité du pays, laisserait à désirer et nous ménagerait, en cas de mobilisation, de sérieux mécomptes.

Il faut rendre à M. le général Campenon cette justice, que, depuis deux ans environ qu'il est aux affaires, il y a peu de questions dont il se soit occupé avec autant de sollicitude. Le service des transports militaires est fort complexe; il exige la préparation d'une foule de rouages réglés dans leurs moindres détails par des instructions arrêtées de concert entre l'état-major général du ministre, la commission supérieure des chemins de fer et les grandes Compagnies.

Jusqu'ici, pour le réseau de l'Est, seul en cause, les ordres de service préparés à l'avance étaient conservés par la Compagnie à son administration centrale. On pouvait craindre que les agents principaux chargés de l'exécution ne se fussent pas préparés dès le temps de paix à leurs fonctions si importantes en temps de guerre. Il a paru justement à M. le général Campenon que toutes les lignes de chemin de fer devaient rentrer dans la règle commune, qui veut que dans une armée bien commandée les rouages de la paix soient la répétition journalière de ceux qui fonctionneront à la guerre.

Il a donc exigé l'initiation des agents du réseau de l'Est aux fonctions qui leur incomberont au jour de la mobilisation. Cette initiation a rencontré des difficultés et des lenteurs; nous le savons, mais nous pouvons affirmer qu'elle est terminée aujourd'hui.

Cette assurance doit calmer les justes préoccupations du pays sur le fonctionnement du service qui est devenu le moteur principal des armées modernes.

Il y a quelque temps, divers journaux, notamment le *Siècle*, de Paris, avaient reproduit, d'après le *Phare de la Gironde*, une lettre qui aurait été, disait-on, adressée par l'archevêque de Bordeaux, Mgr Guilbert, "personnellement et en secret" aux prêtres de son diocèse. Cette lettre avait pour objet de prescrire au clergé bordelais de "travailler à la délivrance de la société chrétienne persécutée" en votant pour les candidats réactionnaires.

Mgr Guilbert a adressé au directeur du *Siècle*, la lettre suivante:

Bordeaux, 12 octobre 1885.

Monsieur,

Je suis vraiment stupéfait en lisant l'article de votre journal d'hier dimanche, 11 octobre, qu'on vient de me communiquer.

Je n'ai adressé de lettre, ni manuscrite ni imprimée, touchant les élections, à aucun des prêtres de mon diocèse ni à personne.

Dans nos deux retraites ecclésiastiques, il y a un mois, j'ai, au contraire, très instamment recommandé à mon clergé réuni de ne point se mêler aux luttes électorales, par le principe supérieur que le prêtre, qui doit son ministère à tous, quelles que soient leurs opinions politiques, le compromettrait en se prononçant pour un parti quelconque, car, en le faisant, il s'aliènerait infailliblement les partis opposés.

La lettre que vous reproduisez est donc l'œuvre d'un faussaire, que je vais chercher et poursuivre devant les tribunaux.

Je compte, monsieur, sur votre loyauté pour insérer, dans le prochain numéro de votre journal, ma protestation indignée.

Veuillez, monsieur, recevoir mes salutations respectueuses.

✝ AIMÉ-VICTOR-FRANÇOIS,
Archevêque de Bordeaux.

A l'une des dernières séances de l'Académie des Sciences morales et politiques, de Paris, M. Maurice Block a abordé, dans le travail qu'il intitule: "les facteurs de la production; participation de l'ouvrier aux bénéfices de l'entrepreneur," une question des plus intéressantes et des plus généralement recommandées à l'attention des économistes, des industriels, des patrons et des ouvriers. On a souvent répété que dans la solution de ce problème gît en grande partie l'amélioration sérieuse du sort de la classe des travailleurs. Comment se fait-il que la question ainsi posée et mise en telle lumière n'ait pas avancé davantage? M. Block explique le fait par les difficultés que soulève la mise en pratique de la réforme désirée et par l'absence de la critique qu'il eût fallu appliquer à l'examen des termes du problème.

La participation de l'ouvrier aux bénéfices de l'entrepreneur est-elle juste et utile? Est-elle seulement juste ou seulement utile?

Un moraliste, avant de passer outre, établirait peut-être que rien de ce qui est vraiment utile ne saurait manquer d'être juste, et que rien de ce qui est véritablement juste ne saurait manquer d'être utile. "Les économistes ne s'arrêtent pas à ces identifications: à leurs yeux, le juste et l'utile ne sont pas à confondre; une chose juste peut être d'une pratique superflue ou dangereuse.

Qu'est-ce que la participation? se demande d'abord M. Block. Est-ce une libéralité? Est-ce une dette, acquittée par un salaire supplémentaire?

Pour savoir si la participation est un droit, il faut se rendre compte de ce phénomène, que la production s'accomplit par plusieurs facteurs, tous rétribués: le travail qui reçoit le salaire; le capital, qui reçoit l'intérêt; l'entrepreneur, qui reçoit les bénéfices.

Les bénéfices consistent dans la différence entre les frais de production et les prix de vente.

Ce qui produit les bénéfices, ce sont le travail et les risques de l'entrepreneur, choses auxquelles l'ouvrier ne contribue pas, et dont il ne saurait équitablement réclamer les effets.

Il n'y a donc pas de justice en jeu dans la question des bénéfices.

L'ouvrier ne fournit rien aux bénéfices de l'entreprise; les bénéfices ne doivent rien à l'ouvrier.

Telle est sur le premier point la conclusion de M. Block.

Mais, peut-être, ce qui n'est point strictement juste pourrait être utile. M. Block l'admet. Il croit que la participation, si elle n'est pas due, n'en est pas moins une bonne chose, un utile encouragement aux efforts de l'ouvrier honnête et consciencieux. Toutefois, il s'agit de déterminer en quelles circonstances la participation sera utile.

M. Block l'admet sous forme de prime, non sous forme d'intervention dans les comptes des maisons et des entreprises. Il justifie cette manière de voir au moyen d'une double considération inspirée à la fois par les intérêts des ouvriers et par ceux des patrons: car la participation est une récompense différée et incertaine, tandis que la prime est une récompense immédiate et certaine. M. Block insiste sur ce point, à ses yeux très important, et qu'il s'attache à mettre hors de toute contestation. La participation peut tromper l'espoir de l'ouvrier; c'est une lettre de change tirée sur une rentrée incertaine, puisque le bénéfice est toujours aléatoire. La prime est une ressource assurée qui facilite bien des choses à l'ouvrier et n'impose pas à l'entrepreneur et au chef de maison un contrôle susceptible de lui causer de graves embarras, en diminuant son crédit.

Le Congrès catholique annuel du Nord et du Pas-de-Calais, France, commencera à Lille, le 17 du mois de novembre, pour se terminer le 22. Tous les évêques de la province, ayant à leur tête l'archevêque de Cambrai, y assisteront.

GRAND SPECTACLE AUTOMATIQUE MEXICAIN,
180....RUE DU CANAL....180
Entre Baronne et Dryades.
GEORGE NIGHTHEART..........GERANT.
Ouvert samedi, 31 octobre, à 1 heure P. M. Grand spectacle pour les dames et les enfants. Entrée, 10 cts. Spectacle toutes les heures.
31oct—1m ven dim mer

Avis.
Nouvelle-Orléans, 24 octobre 1885.
POUR cause de départ, le soussigné prie les personnes qui auraient des réclamations contre lui ou qui lui devraient de venir régler dans les trente jours à partir d'aujourd'hui, à son magasin, 151 rue Bourbon, ou en son absence, chez T. PICOU, 82 rue de Chartres.
EUGÈNE KATZENSTEIN.
24 oct—2 semaines PP.

SAM. BANDERA,
Le Roi des Huîtres,
Propriétaire du
Royal Oyster Saloon et Restaurant,
Coin des rues Royale et Toulouse.
Pension à la journée, à la semaine et au mois. Ouvert jour et nuit.
Entrée pour Dames rue Toulouse.
11 oct—4 m. Téléphone No 491

GRANDE FÊTE DE CHARITÉ
A l'Opéra Français,
Rue Bourbon,
AU PROFIT DU
Diocèse Catholique de la Nouvelle-Orléans,
le 20 et 21 novembre 1885.
Admission générale..........50 cents
Enfants..........25 cents
Tickets rouges donnent droit à un siège réservé délivré au contrôle ou quatre billets pour une loge.
29oct☞

A VENDRE ET A LOUER.
Magasin, 34 rue Bourbon, à louer; installations à vendre. S'adresser sur les lieux.
30oct—3f mar, jeu, dim PP

On Demande.
UNE BONNE CUISINIÈRE A JEFFERSON College, paroisse St-Jacques. Pour les renseignements, s'adresser au Président du Jefferson College, Convent Post Office, paroisse St-Jacques, Lne.
28 oct☞

The Southern Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
(COMPAGNIE D'ASSURANCES DU SUD.)
31....Rue du Camp....31

Capital souscrit	$300,000 00
Capital payé	261,225 00
Actif, le 1er janvier 1885	381,700 97

Assurance contre le feu et les risques de rivière et de mer opérée à des conditions modérées et équitables. Pertes promptement déterminées et réglées. Amples garanties offertes aux assurés par les ressources et l'administration conservatrice de la Compagnie.
ERNEST MILTENBERGER, Président.
H. GALLY, Vice-Président.
SCOTT McGEEHEE, Secrétaire.
Comité de Finances:
John T. Moore, Jr., M. Schwabacher, J. H. Menge, Louis Bush, I. A. Lafaye.
1er oct—1m PP

D. H. Holmes.
Soieries noires fabriquées expressément pour le marché de Londres. Nous avons un complet assortiment de célèbre BELGRAVIA, soieries noires à robes, remarquables par leur qualité. Nous les offrons à des prix auxquels elles ne pourraient s'acheter à Lyon.
155 Canal St.
4 oct—6 mois

Exposition du Nord, du Centre et du Sud de l'Amérique.
JOUR D'INAUGURATION, 10 NOVEMBRE 1885.
PROCLAMATION DU GOUVERNEUR.
ETAT DE LA LOUISIANE, Département de l'Exécutif.
IL est ici officiellement annoncé que l'Exposition du Nord, du Centre et du Sud de l'Amérique, à la Nouvelle-Orléans, en l'Etat de la Louisiane sera formellement inaugurée et ouverte au public le
Mardi, 10 Novembre 1885.
Les beaux terrains les magnifiques bâtiments, les splendides décorations, les vastes machines, et les coûteux appareils du "World's Industrial and Cotton Centennial Exposition" ont été améliorés et mis en usage.
Sous des auspices favorables, un Bureau d'éminents, de zélés, de patriotes directeurs, avec de grandes ressources, se sont assuré l'envoi d'une abondante variété de produits des forêts, des champs, des jardins, des lacs, des rivières et des mines du continent de l'Ouest, pour l'Exposition, ainsi que des produits de toutes les industries, de tous les arts, sciences et inventions connus dans les deux hémisphères.
La nouvelle Exposition est le résultat du désir ardent et général des visiteurs et des Exposants de celle qui a clos en juin dernier—visiteurs et Exposants qui saluent cette nouvelle entreprise avec une suprême satisfaction, comme une nouvelle occasion de s'amuser et de s'instruire, comme n'en jouissent pas autrement les plus heureux de toutes nations qui ont reçu de l'instruction.
Les prix de transport des chemins de fer seront réduits pour le bénéfice des visiteurs et du public. Une saison prospère et des récoltes abondantes donnent les moyens de dépenser quelque peu à l'Exposition.
Les attraits de notre métropole et de l'Etat, et l'hospitalité de nos citoyens sont mieux connus qu'avant, et il a été donné plus de prix maintenant aux avantages que présente cette grande et digne entreprise américaine.
Les habitants des îles, des Colonies, des Etats au delà des Golfes et des mers équatoriales ont entrevu cette aurore, dans les républiques du Nord et ils seront attirés ici pour assister à son flamboiement. Le goût de l'éducation est en éveil en cette circonstance et la marche du progrès est activée par les constants triomphes de l'industrie et des arts.
En égard à ces faits et à ces anticipations bien fondées, il est éminemment convenable que le peuple de la Louisiane soit le premier à témoigner de sa haute appréciation de l'Exposition dont ils sont encore favorisés. Je crois donc devoir lancer la suivante ma
PROCLAMATION
au peuple de la Louisiane, l'invitant à assister, le dit jour d'inauguration de l'Exposition du Nord du Centre et du Sud de l'Amérique, à dessein de lui donner sa sincère approbation et un puissant appui moral,—et je recommande que les maisons de commerce, les associations charitables, les sociétés littéraires, les colléges, universités et écoles y soient représentés par leurs chefs portant des emblèmes ou des insignes; que les corps militaires au service de l'Etat soient prêts à prendre part aux cérémonies conformément aux ordres qui pourraient émaner de mon bureau; que les autres corps militaires soient présents aussi à ces cérémonies, et que toutes les maisons de commerce de la Nouvelle Orléans soient fermées le jour en question, à dessein de permettre à tout le monde d'assister de prendre part à la grande manifestation patriotique.
L'avenir et les progrès de l'Etat dépendent du succès de l'Exposition. Répondons comme il convient aux appels qui nous sont adressés comme les Louisianais le font en toutes circonstances.
Fait sous ma signature et avec le sceau de l'Etat, ce vingt sixième jour d'octobre A. D. 1885.
S. D. McENERY, Gouverneur.
Par ordre du Gouverneur: OSCAR ARROYO, Secrétaire d'Etat.
29 oct—

JACQUE MINTIENS. FELIX MIGLIARIO.
MINTIENS & MIGLIARIO,
Peintres en bâtiments et d'enseignes.
Imitation de tout espèce de
BOIS ET DE MARBRES.
Spécialité de peintures à fresque.
108....RUE VILLERÉ....108
Nlle-Orléans.
28 oct—1 mois.

Restaurant Victor.
JE DÉSIRE INFORMER MES AMIS ET le public en général, qu'ayant la partie supérieure de la bâtisse 103 et 105 rue de la Douane, près Royale j'ai garni des appartements. Tout y est neuf, la bâtisse elle-même, venant d'être construite, et pour en faire un des hôtels les plus confortables et les plus complets de la ville, je ne me suis épargné aucun effort. Toutes les dernières améliorations s'y trouvent. Chambres seules ou avec salons, chambres à bain, eau chaude et eau froide, et commodités Dernières à chaque étage. L'établissement sera sous la direction de mon fils, Victor Bero Jne. Mon RESTAURANT, bien connu rue Bourbon, 31, a aussi été remis à neuf et sera géré sur un plan usuel d'économie. Les personnes visitant la ville trouveront de leur intérêt à s'informer de mes conditions avant de s'adresser ailleurs.
VICTOR BERO,
31 rue Bourbon, Nlle-Orléans.
25oct—1m

Médaille de Première Classe
DÉCERNÉE A
A. & H. MYERS,
de Philadelphie, Penn. pour le Schuylkill Pure Malt Whiskey, par le jury de l'Exposition Universelle de l'Industrie et du Centenaire du Coton.
E. VERGNES, Agent, Bureau rue Magazine 99, Nlle-Orléans.
7 juin—6 mois PP

CHARLES F. GONTHIER,
Marchand Tailleur,
A ouvert, au No 44 de la rue Carondelet, entre Gravier et Union, un magasin, dont son père, M. F. GONTHIER, ci-devant coupeur en chef chez M. Léon Godchaux, aura la direction. Il sera heureux d'y recevoir ses amis et le public.
Il vient de déballer une partie de son stock d'étoffes les plus récentes et choisies avec soin.
30 sept☞

VENTE D'ECOULEMENT
Pour raison de retraite des affaires
Mme OLYMPE
110 RUE DU CANAL,
Liquide positivement son magnifique fonds de nouveautés et d'étoffes à robes importés, à des
Prix au-dessous du coût.
Mme Olympe a positivement résolu de se retirer des affaires, et il faut que son fonds de marchandises soit écoulé vers le 15 Novembre.
11 oct—1 mois—DMeV

RÉOUVERTURE
—DE LA—
CONFISERIE BONNECAZE.
Salon de Lunch et de Crêmes pour dames et messieurs,
Ainsi que
RESTAURANT,
SAMEDI, 31 OCTOBRE 1885.
GROUCHY & DOMECQ
PROPRIÉTAIRES.
L'établissement a été entièrement remis à neuf; tout y est attrayant. On y trouvera les meilleures pâtisseries, candis de tous genres, fruits et bonbons français.
Le salon du lunch et le restaurant seront toujours pourvus de ce qu'il y a de meilleur en ville. Des soins consciencieux seront consacrés aux commandes qui y seront confiés pour mariages, diners, soupers et soirées. Les commandes venant des environs de la ville et des campagnes seront fidèlement et promptement exécutées.
Prix modiques. 29 oct☞

Nouvelle-Orléans, 1er Octobre 1885.
JE, soussigné, ai vendu mon établissement de Confiserie, à l'angle des rues Baronne et Canal, à MM. Alexandre Grouchy et Jules Domecq, et je viens ici solliciter en leur faveur le généreux patronage de mes anciens clients dont ils m'ont honoré pendant plus de vingt ans.
EDOUARD BONNECAZE.
29 oct—7f

INSTITUTIONS.

Mlle ODESSA MERCIER,
Professeur de Musique:
PIANO ET SOLFÈGE.
S'adresser rue du Canal, No 198. 25oct☞

Mlle BERTHE PEMBERTON,
Leçons de Musique, Piano et Solfège,
NO. 224 NORTH RAMPART.
11oct—1mPP

COLUMBIAN INSTITUTE.
No 183 Rue des Remparts, (côté Nord.)
Pensionnat et Externat de Jeunes filles avec Kindergarten pour les enfants des deux sexes.
L'ouverture de la seizième année scolaire de cette institution a eu lieu le 1er septembre 1885. Termes modérés.
Mlle E. FITZ GERALD, Directrice.
5 sept—3 m.

Mme Vve BERNARD NAUTRÉ
A l'honneur d'offrir ses services au public comme professeur de piano, de solfège et de langues française, anglaise et espagnole. S'adresser au Magasin de Musique de Werlein, rue du Canal No 135 chez le Dr H. Bayon, 125 rue Bourbon, ou chez elle, 228, rue des Ursulines.
18 sept—

SUCRIERS ET BRASSEURS.
BI-SULFITE DE CHAUX De Bonnabel
DATANT DE 1851.
Constamment en usage par tous les PLANTEURS SUCRIERS en Louisiane et par tous les BRASSEURS du pays. Faites demander des circulaires. On peut toujours se procurer ma marchandise de MM. C. Ehlermann & Cie, 22me rue et Avenue Scott, St Louis, aussi de Coolidge & Marcus, 241 rue Water, New York.
H. BONNABEL, Nlle-Orléans.
Boite de poste 3197.
27sept—2m

FLEURS POUR LA TOUSSAINT
J'INVITE les personnes désirant des Fleurs pour la Toussaint à venir visiter mon stand au Marché Français aux Légumes, plus au centre que l'année passée, le 31 octobre et le 1er novembre. Un échantillon de mes fleurs sera à la Confiserie coin Canal et Remparts (côté nord), du 23 au 29 courant. Un escompte de 10 pour cent sera fait sur les fleurs qui se vendront à ma residence le 31 octobre. Prenez les chars de la rue du Canal et du City Park, jusqu'au pont d'Orléans.
VICTOR ANSEMAN,
16oct—16 au 31 PP St Pierre et Murat.

Pour la Toussaint.
Travaux en fleurs des plus élégants en tout genre, Bouquets, Couronnes ancrées, Croix, etc. Grand choix de formes en fil de fer, Colombes blanches, Papiers à bouquets, Mousse verte, Couronnes de perles, etc., aux prix les plus bas en ville. Exposition de travaux fins. Il serait utile de transmettre les commandes immédiatement.
C. W. EICHLING,
379 rue Decatur, près Ursulines.
10 oct—au 1er nov

Bureau de la Louisiana Oil Company, No. 76 rue Baronne—Nouvelle Orléans, 23 octobre 1885—L'élection annuelle de sept directeurs de cette institution pour l'année courante aura lieu à son local, 76 rue Baronne, le 2 novembre prochain, de midi à 2 heures de l'après-midi.
EDGAR HINCKS, Secrétaire
23oct—10f

Transfert de Bureau.
OCTAVE DE ARMAS, Notaire Public, informe sa clientèle qu'il a transféré son bureau au nº 31 de la rue Carondelet. Ses heures d'office sont de 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
20oct—10f

Léon Godchaux
81, 83 et 85 rue du Canal.
Nouvelle-Orléans, Lne.
VETEMENTS
D'AUTOMNE ET D'HIVER.
Nous avons manufacturé dans les derniers soixante jours notre stock de marchandises qui est maintenant complet; il comprend des
VETEMENTS
—POUR—
Messieurs,
Jeunes Gens et Enfants,
de tous les genres, de toutes les qualités et en ventes
Aux Prix les Plus Réduits.
En articles de toilette, notre assortiment comprend toutes les nouveautés de la saison. Rien n'a été négligé pour capter la fantaisie et plaire aux goûts de nos clients.
Notre département de Coupe est pourvu des dernières modes, et nous sommes prêts à confectionner toutes sortes de vêtements.
Les ordres de la campagnes seront comme à l'ordinaire exécutés avec soins et promptitude. Echantillons et mesures envoyés sans frais, sur demande.
Articles Militaires une Spécialité.
29 sept—

Dr EDOUARD DUPAQUIER,
Docteur en Médecine de la Faculté de Paris.
270 1/2 rue des Remparts, entre Ursulines et Hôpital.
Consultations: de 7 à 8 h. du matin, et de 4 à 5 de l'après-midi. Le Dimanche de midi à 2 heures.
17 juin☞PP

TAPIS.
Un immense assortiment en a été reçu
DE TOUS LES GENRES,
De toutes les qualités, élégant et à bon marché.
—AUSSI—
UN JOLI CHOIX DE
STORES DE FENÊTRES,
Rideaux dentelle; Serin et Madras,
DEVANTS DE CHEMINÉES,
NATTES, TOILES CIRÉES,
LINOLEUMS de toutes les grandeurs, FEUTRE et TAPISSERIE DRAPS en grande variété, etc., etc.
Le tout aux prix les plus modiques
B. & W. CRONER,
141 rue du Canal, coin Bourbon.
15sept—3m

Avis.
LE Dr BORDE a transféré son cabinet de consultations au No 165 de la rue du Canal, près Dauphine, au-dessus de la pharmacie Clavarine.
Heures de Consultations: de 2 à 4 heures.
1er oct—1mPP

LIQUIDATION pour CESSATION d'AFFAIRES
MAISON DE GROS.
CENT MILLE PIASTRES de marchandises comprenant ARTICLES DE MODES ET FANTAISIE, CHAPEAUX, PLUMES, FLEURS, RUBANS, DENTELLES, SATINS, SOIERIES, VELOURS, CRÊPES, BOMBAZINE, &c., &c.
Le tout sera vendu à grand sacrifice aux marchands.
F. MEUNIER,
7oct—1m,D,Mer,V 38 RUE DE CHARTRES.

Spectacles, Bals, &c.

NOUVEAU THÉATRE ST-CHARLES DE BIDWELL.
Seconde et dernière semaine de Gilbert et Sullivan's Mikado
Commençant DIMANCHE 25 octobre. Avec matinées le Mardi et le Samedi. Le tableau du personnelle comprendra cette semaine avec Mlle ALICE MAY qui est rétablie de sa sérieuse maladie, Mlle BLANCHE CHAPMAN, et le comédien favori, M. GEO. W. DENHAM, et trente chanteurs.
Un grand nombre de souvenirs japonais importés de Tokio, Japon, seront distribués aux habitués de Mikado, la seconde semaine.
Dimanche, 1er nov—Le drame pittoresque et romantique, BURR OAKS.
24oct—1f

ACADEMIE DE MUSIQUE DE BIDWELL.
Pour une semaine commençant DIMANCHE 25 OCTOBRE 1885.
TOUS LES SOIRS MATINÉES A SOUVENIR MERCREDI ET SAMEDI.
LA PETITE BATERIE ELECTRIQUE,
LIZZIE EVANS,
Dans le répertoire suivant: Dimanche, Lundi, Mardi, Mercredi et Mercredi en Matinée—FLORETTE. Jeudi, Vendredi et Samedi en Matinée—THE CULPRIT FAY. Samedi soir—FOGG'S FERRY.
Nouveaux décors, Chants Spécialités, etc.
Dimanche, 1er Nov.—MISS MYRA GOODWIN. 24 oct—

THÉATRE DE FARANTA.
LUNDI, 26 OCTOBRE.
Tous les soirs, avec matinées quotidiennes. Dernière semaine du plus grand spectacle qui ait jamais été organisé à la Nlle-Orléans pour
10 Cts.
King Burk & Co's Allied Shows.
Troupe de Vélocipédistes. Troupe de Patineurs. Troupe de gymnastes. Troupe d'Acrobates. Troupe de chevaux et ponies savants. Cirque de chiens et singes savants.
N. B.—Je ne suis attaché à aucun théâtre excepté celui-ci,
SIG FARANTA.
LUNDI, 2 Novembre—Troupe de combinaison de Gilday & Beene' Collars & Cuffs.
25oct—

MUSÉE A DIX SOUS DE ROBINSON.
Admission-Partout, 10 Cents.
Ouvert tous les jours de 10 A. M. à 10 P. M.
Représentations toutes les heures. Strictement morales et raffinées.
Tout nouvellement en exhibition,
MISS LIZZIE L. STURGEON,
Qui joue du piano, coud, dessine, brode, écrit et fait diverses autres choses avec ses pieds.
LES ZOULOUS DE P. T. BARNUM!
Et 1000 autres Curiosités Amusantes.
LES TROIS DERNIERS JOURS pour les petits garçons et les petites filles de deviner le poids des chèvres, calèche et harnais.
VENEZ UN! VENEZ TOUS!
Curiosités arrivant constamment. Quelque chose de nouveau presque tous les jours.
29oct—

POUR L'EXPOSITION:
LA "MAISON BLANCHE",
PENSION privée de 1re classe, au coin des rues St Charles et Eads, 5 minutes de distance de l'Exposition par la voie ferrée de l'Avenue St. Charles. Grand jardin rempli de plantes rares. Les conforts du home joints au luxe de la vie d'hôtel. Pour les conditions s'adresser à A. L. Roman, "White House" Nlle-Orléans.
22oct—1m

Louis Grunewald,
Agence exclusive pour la vente des célèbres
PIANOS PLEYEL, de Paris,
REPRÉSENTÉE PAR TOUTES LES GRANDES MAISONS DU MONDE.
Ces célèbres Pianos sont mis en vente à des conditions faciles et à des prix très raisonnables. Ils sont garantis comme durant le plus dans ce climat.
PLUS DE 86,000
de ces magnifiques instruments sont en usage maintenant, et favorablement connus depuis plus d'un demi-siècle. Soyez certain de visiter mon magasin et d'en examiner le stock, le plus vaste qui se soit jamais vu ici; on y trouvera les grands Pianos américains
STEINWAY,
KNABE,
SOHNER,
BEHR,
FISHER,
et les Orgues sans rivales de Clough & Warren et de Sheringer. Grand assortiment de musique en feuille, d'instruments de musique, de boîtes à musique, couvertures, tabourets, cordes et tous les articles à l'usage des musiciens. Les acheteurs en trouveront mon assortiment le plus varié qui soit au Sud et les marchandises se vendant au plus bas prix.
Attention spéciale consacrée aux ordres de la campagne. Souvenez-vous de
LOUIS GRUNEWALD,
18 Baronne,
127 Canal.
12juil—

Compagnie d'Assurances
—DES—
Factors and Traders
49..RUE CARONDELET...49
Nouvelle-Orléans.
Capital comptant $700.000
EMISSION DE POLICES SUR RISQUES D'INCENDIE, DE RIVIERES ET DE MERS.
ED. A. PALFREY, Président.
JOHN PHELPS, Vice-Président.
T. F. WALKER, Secrétaire.
Succursales:
M. W. A. VALLOFT, 5 rue Ste Anne et 605 rue des Magasins, est autorisé à prendre des risques d'incendie pour cette Compagnie.
T. F. WALKER, Secrétaire
24janv85—1an PP

John's Restaurant,
19..........RUE UNION..........19
Déjeuner..........à 50 cts.
Diner..........à 75 "
ou à la carte, pension par mois ou à la semaine. Prix très-modérés, chambres pour voyageurs. Lunch tous les jours de 10 1/2 heures à 1 heure.
—ET—
Le Nouveau Restaurant John,
113 RUE DOUANE,
Entre Royale et Bourbon.
4 sept—6 mois

LEON QUEYROUZE,
"GROCER" EN GROS,
—Importateur de—
VINS ET LIQUEURS,
—Et marchand de—
Produits des Campagnes et de l'Ouest,
87 RUE DECATUR.

Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud.
BUREAU DU DIRECTEUR-GÉNÉRAL, Nlle-Orléans, 1er aout 1885.
Il sera reçu à ce bureau des soumissions cachetées jusqu'au 15 septembre 1885 à midi, pour les concessions et priviléges ci après, à accorder sur le terrain et dans les bâtiments de l'Exposition de l'Amérique du Nord, du Centre et du Sud, au Parc Supérieur de la ville, en ville de la Nlle-Orléans, à partir du 10 novembre 1885:
BIÈRE (LAGER).
Trois débits (stands) pour la vente de la bière lager seulement, sur le terrain de l'Exposition et à des endroits convenables.
BUVETTES.
Quatre buvettes pour la vente des liqueurs, esquelles seront placées comme suit: Une dans le Main Building à droite de l'entrée principale; une dans le Government Building près de l'une des quatre entrées principales; deux au dehors sur le terrain de l'Exposition, près du dépôt à passagers du chemin de fer à vapeur, ou près de l'endroit où sont maintenant situés les édifices du "Public Comfort."
CIGARES ET TABAC.
Cinq débits pour la vente de tabac et de cigares, sur le terrain de l'Exposition.
CIDRE.
Deux débits, sur le terrain de l'Exposition, pour la vente du cidre seulement; deux dans le Main Building et un dans le Government Building.
LIMONADE.
Sept débits pour la vente de la limonade seulement.
CAFÉ, THÉ, CHOCOLAT ET SANDWICHES.
Quatre débits, sur le terrain de l'Exposition, pour la vente du café, du thé, du chocolat et des sandwiches.
SODA, MEAD, ET EAUX MINÉRALES.
Quatre débits de soda, mead et eaux minérales, dans le Main Building, trois dans le Government Building; un dans le Horticultural Hall, et quatre au-dehors sur le terrain.
SUCRE D'ORGE OU CANDY.
Quatre débits, sur le terrain de l'Exposition, pour la vente du sucre d'orge ou candy; quatre dans le Main Building; deux dans le Government Building.
BATEAUX A RAMES.
Deux priviléges pour bateaux à rames sur les lacs du Parc.
RESTAURANTS.
Quatre restaurants placés comme suit: Un dans la galerie du Main Building. Un dans la galerie du Government Building. Deux, au dehors, sur le terrain, à proximité du Main Building.
Il ne sera rien demandé de plus pour l'espace assigné aux restaurants dans le Main Building et le Government Building, mais les adjudicataires devront construire des cuisines détachées conformément à des devis soumis à l'approbation de l'architecte.
JOURNAUX ET REVUES.
Deux priviléges: Chacun des adjudicataires aura le droit d'ériger quatre pavillons (pas davantage) sur les points désignés ou approuvés par le Directeur Général.
POP CORN (MAIS GRILLÉ.)
Deux priviléges: sur le terrain de l'Exposition.
PISTACHES.
Deux priviléges sur le terrain.
CIRAGE.
Deux priviléges pour le cirage des bottes et chaussures, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
SALONS DE BARBE.
Deux priviléges, un dans le Government Building et un dans le Main Building.
HUITRES ET PALOURDES (CRUES).
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
FRUITS ET NOIX.
Quatre priviléges, au dehors des bâtiments, sur le terrain.
SOUVENIRS.
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
BOULANGERIE.
Un privilége sur le terrain.
CRÊMES GLACÉES ET PATISSERIES.
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
FAUTEUILS ROULANTS.
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
CANNES.
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
PARASOLS ET PARAPLUIES.
Deux priviléges, un dans le Main Building et un dans le Government Building.
CATALOGUE ET GUIDE.
Un privilége pour la publication et la vente.
Toute personne désirant faire des soumissions pour la concession de priviléges non énumérés ci dessus, est invitée à les adresser à la Direction qui se réserve le droit de les accepter ou de les rejeter.
REGLEMENTS.
Les réglements suivants au sujet de l'octroi de concessions, et de priviléges sont livrés à la publicité dans l'intérêt de qui de droit:
1. Tous les acquéreurs de concessions ou de priviléges sont soumis aux réglements généraux qui déjà existent et à ceux qui, subséquemment pourront exister.
2. Les acquéreurs de concessions et de priviléges n'ont droit qu'à l'espace qui leur est adjugé, et doivent, à leurs frais, y ériger les constructions nécessaires: estrades, grilles, cloisons, comptoirs, vitrines et toutes les installations.
3. Les acquéreurs de concessions et de priviléges ne seront pas autorisés à vendre leur marchandises ou à distribuer leur cartes-réclames hors des emplacements qui leur seront assignés. Le colportage ne sera pas toléré dans les palais et sur les terrains de l'Exposition.
4. La location des concessions et des priviléges se fera par le Chef des Installations, avec l'approbation du Directeur-Général.
5. Le jeu, sous aucune forme, et dans aucune circonstance, ne sera permis aux cessionnaires de priviléges. La violation de ce réglement entraînera la confiscation des droits.
6. Les exposants ayant des machines fonctionnant pourront se procurer des permis les autorisant à vendre dans les palais mêmes de l'Exposition, les produits de leur fabrication, permis qui leur seront donnés en vertu des réglements généraux et de tels réglements spéciaux qu'il serait jugé nécessaire d'adopter plus tard.
7. Il sera bien entendu dans les contrats passés avec les cessionnaires de priviléges et les permis autorisant la vente des articles manufacturés, qu'en tout temps, le droit sera acquis au Directeur-Général ou à tout officier exécutif de l'Exposition de pénétrer dans les enceintes réservées aux exposants à dessein de s'assurer si les réglements sont rigoureusement mis en vigueur, s'il ne s'y commet pas d'infractions.
8. Des soumissions cachetées seront sollicitées toutes les fois que la nature du cas le permettra, pour l'obtention des concessions ou des priviléges; et toutes les soumissions agréées devront être suivies d'un contrat écrit au moins dix jours après l'adjudication. Le paiement s'en fera ainsi: 10 pour cent comptant ou en un chèque certifié accompagnant chaque soumission; 15 pour cent au moment où se signeront les clauses du contrat, et 25 pour cent additionnels tous les trente jours suivants jusqu'à parfait paiement.
9. Lorsqu'il y aura plus d'un privilége offert, le plus haut enchérisseur aura le premier choix des diverses locations, et chaque soumissionnaire fera choix de son emplacement dans l'ordre de son offre, jusqu'à ce que disposition ait été faite de tous les emplacements.
10. Tous les acquéreurs de concessions ou de priviléges auront, s'ils y sont requis, à passer contrat avec la direction de l'Exposition, dite: "North, Central and South American Exposition," avec des sécurités qui seront acceptables à la Direction, pour la fidèle exécution de leurs engagements.
11. La Direction aura la faculté de révoquer ses concessions ou priviléges dans tout cas où ses réglements auront été enfreints.
12. La Direction se réserve le privilége de repousser l'une quelconque ou toutes les soumissions qui lui seront adressées.
S. H. BUCK, Directeur-Général.
Approuvé:
S. B. McCONNICO, Président.
6août—1m J D Mar

Avis.
MA femme, Adèle Lucie Buissière, ayant abandonné le domicile conjugal, sans raison, je préviens le public que je ne serais nullement responsable des dettes qu'elle pourrait contracter, comme argent prêté ou marchandises vendues.
ROMAIN BUISSIÈRE.
28 oct—3f

Tirage de la Loterie de l'Etat de la Louisiane.
POUR LE 29 OCTOBRE—CLASSE No 257
Tirage de 4 heures P. M.

1er	2me	3me	4me	5me	6me	7me	8me	9me	10me	11me	12me	13me	14me
60	17	16	75	47	9	3	44	4	45	71	20	—	—

Les tirages ci-dessus, publiés dans tous les principaux journaux, se font en public et journellement dans les salons de la Compagnie.
En témoignage nous apposons notre signature
Ce 29 octobre 1885—4 heures P. M.
LOUIS H. PERE[illegible]
J. A. A. BOUSSEAU,
Commissaires.
☞ Les plans de nos tirages quotidiens peuvent être vus en tout temps dans toutes nos succursales.